

RAPPORT FINANCIER

1990
TF1

COMPTES TF1 S.A.

BILAN 90 TF1 S.A.

ACTIF	en milliers de francs			
	31.12.90			31.12.89
	Brut	Amortissement et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement	2 199	2 199		
Marque	129	129		
Fonds commercial	95		95	95
Autres immobilisations incorporelles	4 189	838	3 351	3 770
Programmes non diffusés	1 153 696	94 668	1 059 028	975 347
Droits de diffusion rediffusables	167 726		167 726	119 777
Programmes en cours	534 011	1 091	532 920	438 696
	1 862 045	98 925	1 763 120	1 537 685
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	53 908		53 908	53 908
Constructions	215 673	41 273	174 400	183 216
Installations, matériel, outillage	261 795	176 362	85 433	61 959
Autres immobilisations corporelles	86 292	65 098	21 194	26 332
Immobilisations corporelles en cours	28 332		28 332	3 244
	646 000	282 733	363 267	328 659
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	370 475	54 211	316 264	278 808
Créances rattachées à des participations	10 878	10 021	857	2 743
Autres titres immobilisés	507		507	507
Prêts	33 649		33 649	36 080
Autres	3 256	40	3 216	2 599
	418 765	64 272	354 493	320 737
ACTIF IMMOBILISE	2 926 810	445 930	2 480 880	2 187 081
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	1 612		1 612	1 688
Marchandises	346		346	141
	1 958		1 958	1 829
AVANCES & ACOMPTES VERSES/COMMANDES	11 199		11 199	4 770
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	956 975	6 408	950 567	823 065
Autres créances	391 287	6 509	384 778	305 065
	1 348 262	12 917	1 335 345	1 128 130
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	379 905		379 905	13 010
DISPONIBILITES	32 491		32 491	8 570
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	52 457		52 457	39 645
ACTIF CIRCULANT	1 826 272	12 917	1 813 355	1 195 954
Primes de remboursement des obligations				40
Ecart de conversion actif	375		375	168
TOTAL ACTIF	4 753 457	458 847	4 294 610	3 383 243

PASSIF		en milliers de francs	
	31.12.90	31.12.89	
Capital	210 000	210 000	
Ecart de réévaluation	30 705	30 705	
Réserve légale	21 000	7 321	
Autres réserves	70 000		
Report à nouveau	103 803	76 093	
Résultat de l'exercice	280 872	216 390	
Subventions d'investissement	11 432	15 100	
Provisions réglementées (amortissements programmes)	356 911	352 134	
CAPITAUX PROPRES	1 084 723	907 743	
Provisions pour litiges	44 291	37 676	
Provisions pour charges	3 589	168	
Autres provisions pour risques	28 525	6 546	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 405	44 390	
Emprunt obligataire		1 079	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	8 997	54 821	
Emprunts et dettes financières divers (2)	449 194	93 113	
Avances et acomptes reçus sur commandes		3 100	
Dettes fournisseurs	1 613 428	1 482 451	
Dettes fiscales et sociales	447 908	495 620	
Dettes sur immobilisations	48 433	14 852	
Dettes diverses	559 132	283 504	
Produits constatés d'avance	4 056		
DETTES	3 131 148	2 428 540	
Ecart de conversion passif	2 334	2 570	
TOTAL DU PASSIF	4 294 610	3 383 243	
<p>(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque au 31.12.90 : 8 997 au 31.12.89 : 54 821</p> <p>(2) Dont comptes courants intergroupe au 31.12.90 : 408 759 au 31.12.89 : 64 306</p>			

COMPTE DE RESULTAT 90 TF1 S.A.

	en milliers de francs	
	1990	1989
Recettes de publicité liées à l'antenne	4 807 703	4 413 174
Ventes de prestations techniques	29 582	68 393
Divers	29 860	35 259
Production stockée		(1 530)
Production immobilisée	1 100 422	984 950
Reprise provisions, transferts de charges	273 961	250 690
Autres produits	14 358	29 881
PRODUITS D'EXPLOITATION	6 255 886	5 780 817
Achats matières premières et approvisionnements	7 573	7 136
Variation stocks de matières premières	(56)	(151)
Autres achats et charges externes	1 509 883	1 378 603
Impôts, taxes et versements assimilés	273 155	245 529
Salaires et traitements	480 358	524 939
Charges sociales	179 032	197 772
Dotations amortissements et provisions :		
- amortissements programmes diffusés	2 913 641	2 658 254
- autres amortissements	63 156	54 406
- provisions pour dépréciation	54 655	109 657
- provisions pour risques et charges	49 353	8 813
	3 080 805	2 831 130
Autres charges	242 336	223 991
CHARGES D'EXPLOITATION	5 773 086	5 408 949
RESULTAT D'EXPLOITATION	482 800	371 868
Quote-part de résultat sur opérations en commun	(842)	(630)
Produits financiers	59 030	29 731
Charges financières	60 075	17 640
RESULTAT FINANCIER	(1 045)	12 091
RESULTAT COURANT	480 913	383 329
Résultat exceptionnel :		
- sur opérations de gestion	5 975	533
- sur opérations en capital	(22 233)	(36 417)
- reprises d'amortissements et provisions	(7 265)	21 609
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(23 523)	(14 275)
Participation des salariés	11 013	9 319
Impôt sur les sociétés	165 505	143 345
RESULTAT NET	280 872	216 390

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice de douze mois, clos le 31 Décembre 1990
Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.1.1. Programmes

Les droits de diffusion sur longs métrages, sont amortis à 100 % ou à 50 % par réduction de la valeur brute d'acquisition au moment du premier passage à l'antenne suivant l'existence ou non d'un droit de rediffusion. Les 50 % restants sont amortis lors du deuxième passage à l'antenne.

Les droits de diffusion de séries et les investissements de coproduction, dont la durée unitaire est supérieure ou égale à 60 minutes, sont amortis à 100 % ou à 80 %, par réduction de la valeur brute d'acquisition, au moment du premier passage à l'antenne, suivant l'existence ou non d'un droit de rediffusion. Les

20 % restants sont amortis lors du deuxième passage à l'antenne.

Tous les autres programmes sont amortis à 100 % dès leur première diffusion et par conséquent sortis de l'actif de la société quelle que soit l'étendue des droits patrimoniaux de TF1.

1.1.1.1. Programmes diffusables

Sont comptabilisés sous cette rubrique :
• l'ensemble des émissions non diffusées (coproductions, productions propres, droits de diffusion) qui n'ont pas

fait l'objet d'un premier passage à l'antenne, sur la base de leur coût d'acquisition ou de leur coût global de production (coûts directs augmentés des frais

indirects liés à la production).

• les coproductions qui ont fait l'objet d'un passage à l'antenne, pour leur valeur nette comptable.

1.1.1.2. Droits de diffusion rediffusables (achats de droits)

Les films longs métrages et les séries déjà diffusés une première fois et pour lesquels une ou plusieurs rediffusions

sont encore possibles, sont enregistrés dans le compte "Droits de diffusion rediffusables" et valorisés à 50 % ou

20 % de leur coût d'acquisition selon leur nature.

1.1.1.3. Programmes en cours

Les émissions qui, en fin d'exercice, ne sont pas livrées ou prêtes à diffuser (Coproductions et Production Propre), ainsi que les droits de diffusion dont le début de la période de validité est pos-

térieure à la date d'arrêt des comptes sont inscrits à la rubrique "Programmes en cours". Les émissions sont valorisées à hauteur des financements effectués à la date de clôture des comptes.

Les financements restant à effectuer sont valorisés dans le cadre des engagements hors bilan.

1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 1986 qui s'est traduite par la seule revalorisation des biens immobiliers de Cognacq Jay.

Constructions	Mode linéaire	40 ans*
Installations techniques	Mode dégressif	3 à 5 ans
Autre immobilisations corporelles	Mode linéaire ou dégressif	5 à 10 ans

* A compter de la date d'entrée dans le patrimoine de TF1 (antérieurement au 31.12.1986 : 12 à 20 ans)

Les caractéristiques des plans d'amortissement peuvent être résumées dans le tableau ci-dessus :

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Quand leur valeur actuelle, déterminée notamment par rapport à la quote-part

de capitaux propres détenue dans les filiales concernées, le justifie, ces immobilisations font l'objet de provisions pour dépréciation. Le cas échéant,

une provision pour risques et charges est constituée au passif.

1.4. CREANCES CLIENTS

Toutes les créances qui font actuellement l'objet d'une action contentieuse sont provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant hors taxes.

De plus, les risques d'irrecouvrabilité ont

été couverts par voie de provisions pour risques, selon les modalités suivantes :

• 100 % de leur montant hors taxes pour les créances antérieures au 1er janvier 1988

• 50 % de leur montant hors taxes pour les créances nées entre le 1er janvier 1988 et le 31 décembre 1988

1.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

1.6 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes.

1.7 PROVISIONS REGLEMENTEES

Cette rubrique comprend essentiellement les amortissements dérogatoires sur les productions propres et coproductions non encore diffusées, calculées à partir de la date de fin de tournage, selon les règles définies par la Direction Générale des Impôts le 3 Juillet 1970, soit en pourcentage mensuel :

1er mois	20 %
2ème mois	15 %
3ème au 9ème mois	5 %
10ème au 12ème mois	2 %
13ème au 24ème mois	2 %

1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existants à la clôture de chaque période.

1.9 PUBLICITE

Les recettes publicitaires figurant en produits correspondent au montant des ventes d'espaces et de parrainage faites par TF1 Publicité, après déduction de sa rémunération.

1.10 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les acquisitions de droits de diffusion et de coproductions qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme de la chaîne, antérieurement à la clôture de l'exercice de référence et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements hors bilan.

2 - NOTES SUR LE BILAN

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de programmes et droits de diffusion ; le détail de leurs variations figure dans le tableau ci-dessous. Le cumul des provisions pour dépréciation des programmes diffusables s'élève à 95,8 MF, après dotation de 53,8 MF et reprise de 82,2 MF sur l'exercice 90.

en milliers de francs			
Libellés	Production externe	Production interne	Production totale
Programmes en cours	428.592	10.505	439.097
Programmes diffusables	1.082.038	17.076	1.099.114
Droits de rediffusions	119.777		119.777
VALEUR PROGRAMMES AU 01.01.90	1.630.407	27.581	1.657.988
INVESTISSEMENTS 1990	2.064.950	1.100.423	3.165.373
Désinvestissements 1990			
Coût de la 1re diffusion	(1.786.484)	(1.103.369)	(2.889.853)
Coût de la 2e diffusion	(23.788)		(23.788)
COUT TOTAL DE LA DIFFUSION	(1.810.272)	(1.103.369)	(2.913.641)
Droits échus	(18.712)		(18.712)
Réformes et abandons	(4.145)	(2.454)	(6.599)
Reventes (V.R.C.)	(28.976)		(28.976)
DESINVESTISSEMENTS TOTAUX 1990	(1.862.105)	(1.105.823)	(2.967.928)
VALEUR PROGRAMMES AU 31.12.90	1.833.252	22.181	1.855.433
VENTILATION			
Programmes en cours	530.389	3.622	534.011
Programmes diffusables	1.135.137	18.559	1.153.696
Droits de rediffusion	167.726		167.726
CONTROLE	1.833.252	22.181	1.855.433

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés dans les tableaux ci-contre.

Comme en 1989, les plans d'amortissement des installations techniques et des immobilisations diverses tiennent compte des perspectives de déménagement de la société prévu pour 1992.

Variation des valeurs brutes				
(En milliers de Francs)	1.01.90	Augmentations	Diminutions	31.12.90
Terrains	53.908	—	—	53.908
Constructions	215.673	—	—	215.673
Installations techniques et matériels	203.231	68.045	(9.482)	261.794
Immobil. diverses	82.797	9.504	(6.009)	86.292
Immobil. en cours	3.243	26.252	(1.162)	28.333
	558.852	103.801	(16.653)	646.000

Variation des amortissements des immobilisations corporelles				
(En milliers de Francs)	1.01.90	Dotations	Diminutions	31.12.90
Constructions	32.458	8.815	—	41.273
Installations techniques et matériels	141.272	43.764	(8.674)	176.362
Immobilisations diverses	56.463	13.117	(4.482)	65.098
	230.193	65.696	(13.156)	282.733

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2.3.1. Titres de participation

TF1 a souscrit au capital des principales sociétés suivantes :

PROTECREA	14,7 MF pour 99,99 % du capital
BANCO PRODUCTION	1,0 MF pour 99,94 % du capital
TF1 INTERNATIONAL	0,2 MF pour 99,72 % du capital
MERY PRODUCTIONS	0,2 MF pour 49,94 % du capital

TF1 a également acquis 10% des titres de la Société SYALIS pour 28,6 MF : ce qui porte la participation dans cette société à 99,76%. SYALIS avait été créée à la demande de l'Etat par TF1 en 1987 pour porter le solde résiduel des actions non souscrites par le personnel lors de l'Offre Publique de vente. SYALIS a usé en 1989 de la faculté oc-

troyée par l'Etat de vendre une grande partie des titres non acquis par les salariés et a cédé 1 270 000 titres.

Suite à la restructuration du capital de la SFP à laquelle TF1 n'a pas participé, sa participation s'est trouvée ramenée de 22,51 % à 4,40 %. La provision de 41,8 MF sur les titres de la S.F.P., constituée en 1986, a été maintenue.

TF1 a constitué une provision complémentaire de 6,5 MF sur les titres de SOREAD (Société d'exploitation de la deuxième chaîne cryptée marocaine) afin de tenir compte des pertes de l'exercice 1990 de cette société, ce qui porte le cumul des provisions à 10,8 MF.

2.3.2 Prêts

Des conventions de trésorerie existent entre TF1 et ses filiales.

Le montant des sommes prêtées en compte courant figure à ce poste et s'élève à 25,1 MF au 31.12.90.

2.4 CREANCES

2.4.1. Créances TF1 Publicité

Depuis le 1.01.89, TF1 Publicité achète les écrans publicitaires de TF1 S.A. et les revend aux agences. La différence entre le prix d'achat et le prix de reven-

te des écrans, permet à TF1 Publicité de couvrir ses coûts de fonctionnement. Le solde des créances dû par TF1 Publicité à TF1 au titre de ces achats

s'élève au 31 décembre 1990 à 821 MF. Au 31 décembre 1989, ces créances s'élevaient à 722 MF.

2.4.2. Echéances des créances

Les créances, d'un montant total de 1.872,1 Millions de Francs, ont essentiellement une échéance inférieure ou égale à un an. Seule une quote part des créances de l'actif immobilisé, soit 18,2 Millions de Francs, a une échéance supérieure à un an.

2.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont constituées de SICAV monétaires pour 378,3 MF et de titres TF1 pour 1,6 MF.

2.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Dans ce poste figurent essentiellement des charges concernant les retransmissions sportives pour 45,6 MF.

2-7 LES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice peuvent être décrits dans le tableau ci-dessous:

en milliers de francs					
	Affectation du résultat				Au 31.12.90
	Au 01.01.90	Mises en Réserves	Dividendes	Autres Mouvements (1)	
Capital	210 000				210 000
Ecart de réévaluation	30 705				30 705
Réserve légale	7 321	13.679			21 000
Report à nouveau	76.094	27 711		(2)	103 803
Autres Réserves	-	70 000			70 000
Résultat de l'exercice	216 390	(111 390)	(105 000)	280 872	280 872
SOUS-TOTAL	540 510	-	(105 000)	280 871	716 380
Subventions d'investissement	15 099			(3 667)	11 432
Provisions réglementées	352 134			4 777	356 911
TOTAL	907 743	-	(105 000)	281 980	1 084 723

N.B.: Le capital est divisé en 21 000 000 actions ordinaires de 10 F entièrement libérées.
(1) : Mouvements nets de l'exercice et ajustements arrondis.

2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Constituées selon les modalités indiquées à la note 1.8., ces provisions se décomposent comme suit :

La provision pour irrécouvrabilité clients comprend la quote-part TF1 du risque de non-recouvrement des créances détenues par TF1 Publicité.

(En milliers de Francs)	1.01.90	Dotations	Diminutions	31.12.90
Provisions pour litiges	37.676	27.130	(20.515)	44.291
Provisions relatives aux Sociétés apparentées	4.072	766	-	4.838
Provisions pour irrécouvrabilité clients	2.246	20.623	(1.010)	21.859
Autres provisions	396	5.189	(168)	5.417
	44.390	53.708	(21.693)	76.405

2.9 DETTES

2.9.1. Emprunts auprès des Etablissements de crédit

Les soldes créditeurs de banque figurent, à ce poste, pour 9 MF.

2.9.2. Emprunts et dettes financières divers

Les placements de trésorerie des filiales, effectués dans le cadre de conventions de trésorerie, sont comptabilisés à ce poste pour 408,8 MF.

2.9.3. Dettes sociales

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les droits acquis par les personnels de 55 ans et plus qui faisaient l'objet en 1989 d'une provision de 5,9 millions de francs, ont été couverts en 1990 par un contrat d'assurance et ne figurent plus dans ce poste.

2.9.4. Dettes diverses

Le poste comprend des avoirs et dégressifs à accorder.

2.9.5. Echéances des dettes

Les dettes, d'un montant total de 3.131,1 millions de francs, ont essentiellement une échéance inférieure ou égale à un an.

Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

Dettes dont l'échéance est supérieure à un an :

Dettes financières	5,0 millions de francs
Dettes sociales et fiscales	3,7 millions de francs

3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3-1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les recettes publicitaires figurant en produits pour 4807,7 MF correspondent au montant des ventes d'espaces et de parrainage faites par TF1 Publicité, sous déduction de sa rémunération.

Celle-ci permet à TF1 Publicité de couvrir les frais de son activité, soit 431 MF.

Les autres recettes correspondent à des ventes et prestations diverses pour 59,4 MF.

3-2 IMPOTS ET TAXES

Ce poste enregistre principalement la contribution au compte de soutien au cinéma et la taxe professionnelle.

3-3 CHARGES SOCIALES

Dans cette rubrique figure une charge de 5 millions de francs relative à l'abondement mis en place dans le cadre du plan Epargne Entreprise lors de la privatisation de TF1, et ce pour les souscriptions des années 1988, 1989 et 1990.

3-4 AUTRES CHARGES

Figurent dans ce poste les versements aux sociétés d'auteurs pour un montant de 194,6 MF.

3-5 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Concernant les sociétés liées, les charges financières s'élèvent à 16,3 MF et les produits financiers à 8,8 MF.

Une dotation aux provisions sur titres SOREAD a été constituée à hauteur de 6,5 MF.

3-6 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 1990 s'analyse comme suit :

(en millions de francs)	
Moins-values réalisées sur cessions et réformes de programmes	(25,1)
Reprises nettes de provisions (amortissements dérogatoires compris)	(7,3)
Divers	8,9
Perte nette	(23,5)

3-7 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge constatée au titre de l'exercice 1990 tient compte notamment du complément d'impôt afférent à la distribution de dividendes envisagée, et de moins-values à long terme qui subsistent

à fin 1990 pour un montant de 37,0 MF. Le calcul de l'impôt tient compte du résultat déficitaire de la Société civile La Réservée à hauteur de 2,6 MF. TF1 a opté pour le régime d'intégration

fiscale depuis le 01.01.1989. TF1 Publicité, Une Musique, TF1 Films Production et TF1 Entreprises entrent dans le périmètre d'intégration.

4 - AUTRES INFORMATIONS

4-1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ils se ventilent au 31 décembre 1990, par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

(En milliers de Francs)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Programmes	675 642	725 497	1 401 139
Droits de télédiffusion	383 128	602 500	985 628
Droits de retransmissions sportives	80 593	278 955	359 548
Autres engagements	6 116	32 196	38 312
	1 145 479	1 639 148	2 784 627

Le poste Programmes intègre des contrats pluriannuels relatifs à des émissions de variétés pour un montant de 964 MF.

Le poste droits de télédiffusion intègre l'engagement pris par TF1 vis-à-vis du GIE Sogedif.

TF1 s'est engagé à racheter au GIE Sogedif, détenu à 90 % par la Société Générale, des droits de télédiffusion de longs métrages qu'elle avait acquis, sur la demande de TF1, et ce dans une limite maximum de 200 MF. Le total des droits ainsi détenus, par

Sogedif, et provenant de droits précédemment achetés par TF1, s'élève à 131,6 MF, au 31/12/1990.

La ventilation par échéance des engagements pris en matière de retransmissions sportives a été réalisée sur la base des dates prévues des événements concernés.

4-2 EFFECTIFS

A la clôture de l'exercice la situation des effectifs, selon les normes de la convention collective de la communication et de la production audiovisuelle, se répartissait comme suit :

	1990	1989
Collège 1 - Employés	218	267
Collège 2 - Agents de maîtrise	499	528
Collège 3 - Cadres	310	297
Collège 4 - Journalistes	249	252
	1 276	1 344

4-3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des membres des organes de direction n'est pas fournie car elle reviendrait à donner le montant d'une rémunération individuelle.

Le montant total des dix plus hautes rémunérations versées au cours de l'exercice 1990 s'élève à 29.053.008 Francs.

4-4 MOUVEMENTS DE PROVISIONS

en milliers de francs				
	1er janvier 1990	Augmentations	Diminutions	31 décembre 1990
PROVISIONS REGLEMENTEES Sur immobilisations incorporelles (programmes)	352 134	108 717	(103 940)	356 911
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 390	53 708	(21 693)	76 405
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	134 512	56 364	(82 213)	108 663
PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	46 639	7 572		54 211
Créances rattachées à des participations	8 134	1 887		10 021
Dépôts et cautionnements		40		40
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	72		(72)	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT	17 570	1 121	(5 774)	12 917
TOTAL	603 451	229 409	(213 692)	619 168

4.5. TABLEAU FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue
I – FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)			
TF1 PUBLICITE	275.000	14.868.550	98,90%
TFO1	500.000	–	99,86%
TF1 FILMS PRODUCTION	2.000.000	3.040.534	99,96%
TELE SHOPPING	1.000.000	12.200.000	84,96%
LA RESERVEE	10.000	–	100,00%
TF1 EDITIONS	500.000	581.469	50,94%
UNE MUSIQUE	250.000	–	99,72%
TF1 ENTREPRISES	250.000	5.225.000	99,36%
SYALIS	250.000	264.682.306	99,76%
BANCO PRODUCTION	1.000.000	–	99,94%
TF1 INTERNATIONAL	250.000	–	99,72%
PROTECREA	10.000.000	285	99,99%
EURO MEDIA SHOP	250.000	–	69,84%
LUXTEL 1 1250000 FLux.	206.250	–	99,99%
II – PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la société)			
MEDIAMETRIE	930.000	–	10,75%
FMI	1.000.000	–	13,33%
MERCURY INTERNATIONAL FILMS	–	–	50,00%
MERY PRODUCTIONS	500.000	–	49,94%
MEDIA CONGRES	250.000	–	48,92%
TRICOM SA	3.000.000	–	33,32%
III – PARTICIPATIONS (capital détenu inférieur à 10%)			
SFP	13.821.600	–	4,40%
TECHNISONOR	8.225.000	–	6,84%
TELE EUROPE	–	–	–
RCLTV	250.000	–	5,00%
TF1 PUBLICITE PRODUCTION	50.000	–	1,00%
DUBE	50.000	5.000	0,20%
SOREAD	–	–	8,00%
GIE GIC	–	–	–
GIE CHALLENGER	–	–	–
(1) Exercice 1989			

Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
19.780.182	19.780.182	-		5.327.603.533	1.261.404	9.950.000
499.300	-	8.154.446		-	-	-
1.999.300	1.999.300	-		74.321.693	282.456	1.000.000
849.600	849.600	-		249.240.684	10.606.535	3.400.000
10.002	10.002	25.088.183		-	(2.632.246)	-
254.700	254.700	-		31.878.377	2.079.707	-
249.300	249.300	-		1.521.551	(621.574)	-
251.400	251.400	-		147.008.114	26.472.731	5.000.000
273.401.596	273.401.596	-		-	27.615.079	4.320.000
999.400	999.400	-		-	(1.259.634)	-
249.300	249.300	-		-	-	-
14.699.400	14.699.400	-		39.582.743	10.755	-
174.600	174.600	-		379.036	(2.519)	-
199.984	199.984	-		-	(44.491)	-
100.000	100.000	-		-	-	-
133.300	-	1.866.700		-	-	-
1.673.500	1.673.500	-		-	-	-
249.700	249.700	-		-	-	-
122.300	122.300	-		-	-	-
999.800	-	-		-	(5.296.010)	-
41.800.000	-	-		884.155.965	(383.379.264)	-
562.754	562.754	-		(1)	(1)	-
419.076	419.076	-		-	-	-
12.500	12.500	-		-	-	-
500	500	-		-	-	-
200	200	-		3.466.875	864.900	-
10.778.054	-	-		-	-	-
100	100	-		-	-	-
5.000	5.000	-		-	-	-
370.474.848	316.264.394					

4.6 RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AUX COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	1986
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE	
a) Capital social	250.000
b) Nombre d'actions émises	1.000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES	
a) Chiffre d'Affaires hors taxes	2.588.623.069
b) Bénéfice avant impôt, participation des salariés amortissements et provisions	147.067.257
c) Impôt sur les bénéfices	
d) Bénéfice après impôts, participation des salariés amortissements et provisions	24.868.220
e) Montant des bénéfices distribués	
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION	
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	147.067
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	24.868
c) Dividende versé à chaque action	
IV - PERSONNEL	
a) Nombre de salariés	1.524
b) Montant de la masse salariale	370.136.629
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	167.309.677
(1) Exercice de huit mois.	
(2) Exercice de seize mois	
(3) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale	

1987 (1)	1988 (2)	1989	1990
210.000.000 21.000.000	210.000.000 21.000.000	210.000.000 21.000.000	210.000.000 21.000.000
1.993.510.087	5.998.570.975	4.516.826.134	4.807.703.155
71.408.388	507.513.047 86.491.333	436.414.154 143.345.799	535.045.719 164.592.772
13.617.513	132.796.587 63.000.000	216.389.662 105.000.000	280.871.781 147.000.000 (3)
3,40	20,00	13,50	17,12
0,65	6,33 3,00	10,30 5,00	13,37 7,00
1.491 278.189.852	1.473 654.967.543	1.344 502.535.056	1.276 480.358.433
106.029.712	247.381.131	220.176.342	179.032.239